

## APPEL A ARTICLES

### Commerce, Mobilités, Transports

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous assistons à un accroissement et à une diversification des mobilités : déplacements pour le travail, les loisirs, les études, les achats et les recours aux services, formes bien connues et devenues classiques. Mais on relève aussi des déplacements d'un autre type liés aux migrations : transferts de personnes et de biens pour un commerce international dit souvent « informel » entre Nord et Sud, déplacements massifs et dramatiques de migrants liés aux conflits africains et moyen orientaux, déplacements liés à la contrebande de produits (Maghreb, Amériques), flux de main d'œuvre d'artisans vers des chantiers éloignés du fait des différentiels dans le coût du travail (Europe centrale). Ces formes plus récentes de mobilités sont devenues importantes en volume tant en nombre de personnes qu'en tonnages de marchandises ou en montants des chiffres d'affaires.

Ces mobilités multiformes sont facilitées par l'offre de transport et des liens étroits existent entre réseaux de transport ou de circulation de plus en plus complexes et ces mouvements d'hommes et de produits.

L'explosion des vols *low cost* dans une partie du monde, le développement de la Grande Vitesse ferroviaire (Europe, Asie et bientôt Afrique), les succès du co-voiturage, l'amélioration tant technologique que capacitaire des réseaux urbains de transports collectifs en site propre (métro, tramway, Bus à Haut Niveau de Service), l'accroissement des capacités des navires de croisière, l'utilisation généralisée des outils de communication numérique - pour ne citer que quelques exemples en ordre dispersé - encouragent les mobilités et, en même temps, s'allient à de nouvelles formes de commerce et de consommation.

Quels liens peut-on déceler entre transports et comportements des acteurs du commerce (commerçants, clientèles...) : nouveaux investissements, nouveaux pôles commerciaux, nouveaux types d'achats et de services, nouveaux flux, nouveaux clients ?

Comment interagissent formes de commerce et types de déplacements, réseaux de transports et implantations commerciales ? On pourra notamment s'intéresser aux achats via le numérique et à la livraison des commandes (problématique du dernier kilomètre)...

Les thèmes et exemples à traiter sont multiples dans différents domaines de transports. La liste ci-dessous ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la conception affinée de problématiques, mais peut susciter des propositions, parmi les géographes ainsi que chez les sociologues, économistes, urbanistes spécialisés dans les secteurs du transport et du commerce :

- Transformation d'une proportion croissante des espaces des gares et des aéroports en galeries marchandes – Évolution des aires de service sur autoroutes – Développement des dessertes par autocars et mise en œuvre des gares routières en France (voir *Transports urbains* n°127, 2015).
- Nouveaux tramways et comportements des clientèles urbaines – Transports et grande distribution : l'essor des « drive » comme substitut à la livraison à domicile – Circulations douces (piétons, cyclistes) et nouveaux comportements d'achats en milieu urbain – Essor des camions magasins et de restauration autour des grands rassemblements de population : marchés, compétitions sportives, festivals...
- Maillage des lieux du commerce transnational (voir *Cahiers d'EMAM*, n° 26, 2015) – Compétitions dans le développement des terminaux de croisières – Évolutions récentes des « quartiers de gare » en centre-ville – Comportement des « entrées de ville » et du lèche-vitrine périurbain – Disparition des frontières en Europe et maintien ou non de zones hors douane, franchises, à faible fiscalité...

Des comparaisons entre aires géographiques sont possibles. Des contributions montrant des processus ou des lieux inédits, différents de ceux indiqués ci-dessus ou les questionnant, sont aussi attendues.

-----  
Votre **proposition d'article** est à adresser à [pierre.zembri@enpc.fr](mailto:pierre.zembri@enpc.fr) (Rédacteur en chef) et à [colette.ranely@espe-martinique.fr](mailto:colette.ranely@espe-martinique.fr) (Secrétaire de la revue *Géotransports*) **au plus tard le 31 mars 2017**.

**Consignes aux auteurs** : voir pages suivantes  
-----

## CONSIGNES AUX AUTEURS

### 1- Contenu du dossier à fournir à la revue :

Chaque article est fourni en version électronique, au format Word (.doc ou .docx), et contient obligatoirement :

*1- dans un premier fichier :*

- un titre en français et un titre en langue anglaise,
- les nom et prénom de(s) l'auteur(s),
- son (leur) rattachement institutionnel (laboratoire, université, etc.),
- ses (leurs) coordonnées complètes : adresses postale et électronique.

*2- dans un deuxième fichier (pour faciliter l'évaluation sous anonymat) :*

- le titre, en français et en anglais,
- aucune indication de nom d'auteur(s), ni à proximité du titre ni en en-tête ou pied de page,
- deux résumés : l'un en français (1 000 à 1 500 signes) et l'autre en anglais, un peu plus long (3 000 signes) de façon à optimiser la diffusion du produit de la recherche dans le monde anglophone,
- des mots-clés : en français et en anglais.
- l'article intégral, rédigé en langue française et contenant les figures : d'une longueur d'environ **40 000 à 45 000 signes (espaces inclus)**,
- la bibliographie.

*3- dans d'autres fichiers (pour faciliter la fabrication du numéro, voire des corrections) :* les figures, tableaux, photographies, en format numérique, chacune dans un fichier séparé.

- soit en noir et blanc soit en couleurs, au gré de l'auteur. Ils sont originaux et libres de droits.
- Formats demandés :
  - 1- Graphiques : format Excel (fournir aussi le tableau de données Excel).
  - 2- Cartes et autres figures : format Illustrator (.ai) et format image (.jpeg ou .tiff), avec une résolution de 300 dpi.

### 2- Feuille de style

#### **Titre de l'article en français**

(en Arial, gras, corps 14, interligne continu, et centré)

#### **Titre de l'article en anglais**

(en Arial, non gras, corps 14, interligne continu, et centré)

**Prénom NOM** de l'auteur

(en Arial, gras, corps 10)

*Fonction*

*Laboratoire, établissement*<sup>1</sup>

(en Arial, italique, corps 10)

L'ensemble est en interligne continu.

---

<sup>1</sup> Adresses postale et électronique de l'auteur.

**Résumé**

Les mots « Résumé », « Mots-clés », « Abstract » et « Keywords » sont en Arial, gras, corps 10, suivis de 6 points.

Le résumé est en Arial, non gras, corps 10, en interligne continu, et justifié.

**Mots-clés** : les mots-clés sont Arial, non gras, corps 10, en interligne continu, et justifié.

**Abstract**

**Keywords** :

**INTRODUCTION / CONCLUSION**

Les mots « Introduction » ou « Conclusion » sont en Arial, petites capitales, gras, corps 12, en interligne continu, suivi de 12 points et justifié.

Les paragraphes de l'introduction et de la conclusion sont en Arial, corps 11, en interligne continu, avec un alinéa positif de 0,5 cm et justifiés.

Le dernier paragraphe est identique mais suivi de 18 points.

**LES INTERTITRES DE NIVEAU 1**

Les intertitres de niveau 1 sont en Arial, petites capitales, gras, corps 12, en interligne continu, suivis de 18 points et justifiés.

Les paragraphes sont normaux : Arial, corps 11, en interligne continu, avec un alinéa positif de 0,5 cm et justifiés.

La dernière phrase est identique mais suivie de 12 points.

**1- Les intertitres de niveau 2**

La numérotation des intertitres de niveau 2 et le titre sont en Arial, gras, corps 11, en interligne continu, suivis de 12 points et justifiés.

Les paragraphes sont normaux : Arial, corps 11, en interligne continu, avec un alinéa positif de 0,5 cm et justifiés.

La dernière phrase est identique mais suivie de 12 points.

*Les intertitres de niveau 3*

La numérotation des intertitres de niveau 3 et le titre sont en Arial, italique, corps 11, en interligne continu, suivis de 6 points et justifiés.

Les paragraphes sont normaux : Arial, corps 11, en interligne continu, avec un alinéa positif de 0,5 cm et justifiés.

La dernière phrase est identique mais suivie de 12 points.

**DIVERS****Notes de bas de pages<sup>2</sup>**

Les appels de note sont en Arial, non gras, corps 10, en exposant.

Le filet de séparation de note de bas de page est long de 2.5 cm.

Le filet de séparation de continuation de note de bas de page est long de 12 cm.

---

<sup>2</sup> Les notes sont en Arial, corps 8, en interligne continu et justifiées.

**Exposants et indices**

Les caractères en exposant sont en Arial, corps 8.  
Les caractères en indice sont en Arial, corps 8.

**Figures, tableaux et photographies**

Les figures (cartes, croquis, graphiques), les tableaux, les photographies, etc. sont obligatoirement appelés dans le texte, de la manière suivante : (Fig.1), (Tab.1), (Photo 1).

Le titre de la figure, du tableau, de la photographie n'est pas inséré dans le document, mais inscrit dans le corps de l'article.

**Légendes des figures, tableaux et photographies**

La numérotation et le texte de légende des figures, des tableaux et des photos sont en Arial, italique, corps 9, suivis de 9 points et centrés :

*Fig.1 - Exemple de légende*

*Tab.1 - Exemple de légende*

*Photo.1 - Exemple de légende*  
(Cliché Martin J., année ou date précise)

**Bibliographie** (en Arial, gras, corps 10, en interligne continu, suivi de 6 points et justifié)

La liste des références bibliographiques se trouve en fin d'article ; elle est en Arial, corps 10, en interligne continu, suivie de 3 points et justifiée.

Elle est rangée dans l'ordre alphabétique ; en cas de publications multiples pour un même auteur, elle est rangée chronologiquement, de la plus récente en premier à la plus ancienne en dernier.

- **Référence dans le texte** : auteur et année entre parenthèses. Ex. : (Troin, 1995)

- **Liste bibliographique en fin d'article** :

- *Référence d'un ouvrage* : le titre est en italique, le reste normal, selon l'ordre suivant : auteur(s), année, titre de l'ouvrage, lieu de publication, éditeur, nombre de pages.

Ex. : Troin J.-F., 1995, *Rail et aménagement du territoire*, Edisud, 257 p.

- *Référence d'un article* : le titre de la revue, des actes ou de l'ouvrage sont en italique ; le reste est normal, selon l'ordre suivant : auteur(s), année, titre de l'article ou du chapitre d'ouvrage, titre de la revue, des actes ou de l'ouvrage, numéro de la revue, pages de début et de fin d'article.

Ex. : Bonnafous A., 1997, Le projet de liaison Rhin-Rhône à gabarit européen ou les mystères d'un pari, *Annales de Géographie*, n°593-594, pp.107-128.

Ex. : Caron F., 2002, Les réseaux et les politiques d'aménagement du territoire : l'exemple du chemin de fer, in Caro P., Dard O. & Daumas J.-C. (dir.), *La politique d'aménagement du territoire, racines, logiques et résultats*, Presses Universitaires de Bretagne, Rennes, 360 p. (pp.17-29).

- La *publication d'un organisme* est placée **en fin de liste** bibliographique, en distinguant ouvrages, articles, données, etc. :

DATAR, 2002, *Les Schémas de services collectifs*, Paris, La Documentation française, Territoires en mouvements, 100 p.

- *Sitographie* : à placer après la bibliographie.
-